

Image not found or type unknown



revente de mes parts 50% ou la moitié du loyer

Par **nessa972**, le **13/04/2012** à **01:44**

Bonjour,

Moi et mon ex compagnon (nous sommes pacsés et nous avons fait par de notre demande de résiliation du PACS) avons achetés un appartement en viager libre à terme. Nous avons versé un apport de 45 000€ et d'une rente de 600€ par mois pendant 6 ans. Lors de la vente devant le notaire, nous avons choisi d'une indivision de 50% en pleine propriété.

Je lui es proposé deux solutions:

- comme l'appartement est en location, de me verser la moitié du loyer
- de racheter mes parts

Il ne veut opter pour aucune de ses solutions.

Que puis-je faire?

Merci de me répondre